

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 21 octobre 2016

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absents excusés : Bruno Vermot-Desroches, Bernard Cuenin (a donné procuration à Jacky Morel)

Claude Sirugue est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2016

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 30 septembre 2016. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (Pour : 12, contre : 0, abstentions : 2).

2. Urbanisme

Permis de construire :

BARBIER Anthony

Maison d'habitation

12 bis Grande rue

Déclaration préalable :

GLORIEUX Rodolf

Remplacement d'une fenêtre en porte

1 rue Tavernier

3. Loi NOTRe

Extension du périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel (CCPPV) :

A compter du 1^{er} janvier 2017, le périmètre de la CCPPV est étendue aux communes de Les Premiers Sapins, Gonsans et Naisey les Granges et comprend ainsi 47 communes. Les communes de Gonsans et Naisey les Granges sont retirées à compter du 1^{er} janvier 2017 de la CCVA dont elles étaient membres.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'arrêté préfectoral portant extension du périmètre de la CCPPV.

Convention de répartition des agents de la CCVA :

Le projet de dissolution de la CCVA oblige cette dernière à répartir ses agents entre les différentes collectivités concernées par le biais d'une convention.

Après avoir pris connaissance du projet de répartition des agents, entre la CCVA, la CCPB, la commune de Gonsans, le SICTOM des 3 Com 25 et la commune de Naisey les Granges, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

4. Forêt

Vente de bois du 5 octobre 2016 à Ornans :

Parcelles 2 et 13 vendues à la SARL Brochet Frères pour 39 508 € HT

Parcelles 36 et 37 vendues à l'Etablissement Manzoni pour 7 431 € HT

Parcelles E à I, 51, 52, 53 vendues à l'Etablissement Calvi pour 15 216 € HT

Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2017-2018 :

La proposition de l'ONF, en accord avec le plan d'aménagement, est approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal.

5. Bâtiments communaux

Le Maire présente les travaux et devis pour l'école et le périscolaire. Le coût des aménagements et de l'accessibilité se répartit de la façon suivante :

Devis travaux	143 200 €
Apave	2 730 €
DPExpertise	2 793 €
Lelièvre Philippe	17 020 €
Total	165 743 €
Travaux supplémentaires (élévateur + plateforme de réception)	31 043 €
Total	196 786 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer des demandes de subventions.

Monument aux morts :

Le coût de la réfection en cours s'élève à 1 680 €, les travaux de taille de pierre et de nettoyage sont assurés bénévolement par M. Bastien Fransioly. La municipalité le remercie vivement pour sa disponibilité et la qualité de son travail.

6. Voirie et terrains communaux

Lotissement de Thurey :

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis ENEDIS pour l'alimentation en électricité du lotissement d'un montant de 28 866,72 € TTC.

Travaux de voirie :

Quatre devis sont présentés :

Aménagement de la rue des Vergers : 55 526 € HT

Chemin d'accès ferme Sapolin : 18 050 € HT

Aménagement rue de Muty : 4 400 € HT

Chemin de la Vanne (chalet de chasse) : 18 665 € HT. Ce chemin n'existant pas au cadastre, un projet de division de parcelle a été demandé au cabinet Coquard, le devis est de 1 415 € HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer des dossiers de demande de subventions.

Lors du débat d'orientation budgétaire, le Conseil municipal statuera sur les travaux qui seront réalisés en 2017.

7. Questions diverses

➤ Achat de tables et autres matériels : le bon de commande pour la société Manutan d'un montant de 1 754,14 € HT est validé à l'unanimité par le Conseil municipal.

➤ Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif : la société Gaz et Eaux nous a informé des raisons de la surconsommation constatée, il s'agit de fuites conséquentes. Le Conseil municipal valide (Pour : 12, abstentions : 2) ce rapport.

➤ Carte Nationale d'Identité (CNI) : l'application des dispositions du plan Préfecture qui s'appliqueront au 1^{er} trimestre 2017, prévoit que le traitement des CNI se fera uniquement par les communes délivrant les passeports biométriques. De ce fait les usagers devront se déplacer vers une autre mairie.

➤ Colis des anciens : le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'offrir un colis aux personnes de 75 ans et plus qui ne peuvent pas participer au repas.

➤ Opération brioches : la somme de 915,50 € a été reversée à l'ADAPEI du Doubs.

➤ Cérémonie du 11 novembre : C'est devant un édifice rénové que la cérémonie aura lieu à Naisey les Granges à 11h30.

➤ Date à retenir :

25 novembre 2016

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h15.

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Claude Sirugue